



Coupe Cavalor LEWB en Dressage – Règlement

- 1 En 2022, la LEWB en collaboration avec ses groupements régionaux renouvelle son challenge de régularité : la « Coupe Cavalor de Dressage Niveau 2 ». Ce challenge est réservé aux athlètes LEWB ayant une licence en ordre pour la saison en cours et se monte sur les reprises N2.4, N2.5 et N2.6.
- 2 Chaque groupement choisit 5 concours, se déroulant jusqu'à la fin du mois de septembre au plus tard, où les épreuves N2.4, N2.5 ou N2.6 sont qualificatives pour cette Coupe. L'athlète doit participer obligatoirement à 3 des 5 manches qualificatives et les 4 meilleurs résultats de ces manches compteront pour établir le classement final.
- 3 Sur base des résultats de ces épreuves, tous les participants, quel que soit leur groupement, reçoivent des points comme suit :
 - a. 1ère place = 25 points
 - b. 2ème place = 21 points
 - c. 3ème place = 19 points
 - d. 4ème place = 17 points
 - e. 5ème place = 15 points
 - f. 6ème place = 13 points
 - g. 7ème place = 11 points
 - h. 8ème place = 9 points
 - i. 9ème place = 7 points
 - j. 10ème place = 5 points
 - k. A partir de la 11ème place, chaque reprise dont le résultat est supérieur ou égal à 58 % reçoit 3 points, chaque reprise dont le résultat est compris entre 50 % et 57,99 % se verra attribuer 1 point.
 - l. Les abandons ou éliminations obtiennent 1 point.
- 4 Les classements provisoires par groupement sont établis en ne conservant que les athlètes du groupement concerné, avec leurs points attribués comme prévu au point 3, y compris les athlètes de poneys, hors athlètes (chevaux/poneys) de niveau III.
- 5 Les groupements établissent les classements provisoires et finaux.
- 6 Les groupements s'occupent de la publicité du partenaire sur les compétitions de qualification.
- 7 En cas d'ex aequo, les athlètes reçoivent les points de leur place.
- 8 Pour les classements provisoires et finaux, les athlètes sont classés en additionnant les points qu'ils ont obtenus lors des 4 meilleures manches de qualification. Si un athlète n'a participé qu'aux 3 manches obligatoires, la manche manquante vaut 0 point.
- 9 En cas d'ex aequo au classement final, le nombre de victoires, puis subsidiairement de 2èmes places, de 3èmes places... départagera les athlètes concernés.
- 10 Les lauréats participent au stage, qui devra idéalement avoir lieu dans le courant du mois d'octobre, avec le cheval de leur choix. Le cheval choisi pour le stage doit au moins avoir participé à une manche qualificative. Si l'athlète sélectionné ne peut être présent au stage, sa place est attribuée au(x) athlète(s) suivant(s) issu(s) du même groupement régional.
- 11 La finale, prévue normalement en novembre, se déroule sur une reprise traditionnelle de Niveau 2 avec le cheval de son choix. Le cheval choisi pour la finale doit au moins avoir participé à une manche qualificative. La combinaison choisie pour la finale doit rester en niveau 2 jusqu'à la date de la finale. Si l'athlète sélectionné ne peut être présent à la finale, sa place est attribuée au(x) athlète(s) suivant(s) issu(s) du même groupement régional.

Les manches qualificatives sont mises sur les sites des groupements et précisées sur l'avant programme du concours.



LES PRIX DE LA COUPE CAVALOR LEWB DRESSAGE

- Cavalor offre des bons d'achat aux athlètes finissant dans les 3 premiers de chaque épreuve qualificative. Cavalor offre des paquets de bonbons pour chevaux aux athlètes finissant dans les 8 premiers de chaque épreuve qualificative.
- Les gagnants du classement final de chaque groupement régional sont invités à participer à un stage organisé par un grand athlète international (à définir par Cavalor)
- Les 3 meilleurs athlètes du classement final de chaque groupement provincial sont invités à participer à la finale qui se déroulera lors du Jumping de Liège (à confirmer)
- Cavalor prévoit une dotation de 600 euros pour la finale selon la clé de répartition suivante : 275-200-125.
- Cavalor offre un accompagnement nutritionnel pour un cheval, aux athlètes finissant dans les 3 premiers de la finale, selon la clé de répartition suivante :
 - 1er : 3 mois d'accompagnement nutritionnel pour 1 cheval (aliments et compléments);
 - 2ème : 6 semaines d'accompagnement nutritionnel pour 1 cheval ;
 - 3ème : 6 semaines d'accompagnement nutritionnel pour 1 cheval.
- Cavalor offre des prix supplémentaires en nature aux athlètes finissant dans les 3 premiers de chaque Championnat de dressage niveau 3 des différentes régionales LEWB.
- Cavalor fait livrer les bons d'achat et les prix en nature au siège social de chaque groupement régional. Chaque groupement régional prendra ensuite en charge la distribution des prix aux athlètes.